

Coronavirus-covid 19

Plan de continuité d'activités

mars 2020



• Mise en place du télétravail généralisé :

- L'ensemble des agents de la COR, sauf rares exceptions (voir ci-dessous) a été placé en télétravail ou congés exceptionnels en cas d'impossibilité.
- Service informatique : une personne reste présente à Cublize. Le reste de l'équipe télétravaille. Si nécessité d'une intervention sur site, l'agent le plus proche du lieu se déplacera, sur décision de l'agent régulateur.

.....



- **Maintien de la collecte des déchets** avec distribution de matériels de protection par l'assistant de prévention (gants, masques, gels hydro-alcooliques, lingettes désinfectantes)

.....



• Accueil du siège à Tarare - fermeture au public :

Maintien d'un accueil téléphonique et postal :

- Roulement des agents d'accueil pour tenir l'accueil téléphonique et l'enregistrement du courrier
- Seules certaines personnes extérieures seront autorisées à entrer au siège (élus, gendarmerie, services de La Poste...)
- Seront présents également un cadre de la Direction Générale et/ou un agent du Service Ressources Humaines.

- L'antenne de Cublize, les bureaux du service Ordures Ménagères à Thizy les Bourgs, l'Office de Tourisme, les espaces nautiques, les déchèteries, les écoles de musique, l'accueil des pépinières et hôtels d'entreprises **sont fermés au public.**

Les appels téléphoniques sont transférés sur les portables des agents qui télétravaillent

.....

• Lac des Sapins :



- Fermeture de l'accès aux véhicules et aux personnes (Sauf individu isolé pour pratique sportive individuelle).
- Affichages des mesures prises par le gouvernement : « Accès du Lac des Sapins autorisé pour des déplacements brefs, à proximité du domicile, liés à l'activité physique individuelle des personnes (à l'exclusion de toute pratique sportive collective) et aux besoins des animaux de compagnie ».
- Seuls les sanitaires situés à proximité de l'antenne de la COR seront ouverts et seront nettoyés régulièrement.



Constitution d'une équipe de désinfection des bâtiments de la COR, dont l'organisation sera supervisée par le responsable technique des piscines, en collaboration avec le responsable technique du Lac des Sapins, le gestionnaire du patrimoine et la responsable du service gestion des déchets, pour donner les accès sur les sites suivants :

- > Maison médicale de Lamure
- > Locaux et véhicules du service OM
- > Siège de la COR
- > Pépinières d'entreprises (lieux communs)

L'équipe interviendra quand les locaux seront inoccupés, d'où la nécessité de définir la fréquence d'intervention (le service OM devra être traité en priorité). Elle interviendra également dans tous les locaux de la COR avant le retour des agents, après la période de confinement.



Un justificatif permanent sera donné aux personnes réquisitionnées pour ce service.

.....

Autres informations



Concernant l'eau potable et l'assainissement, les délégataires (Veolia et Suez) ont pris toutes les mesures pour assurer la continuité du service. Les agents techniques de la COR qui sont en télétravail pourront être amenés à se déplacer en cas d'urgence.



- En ce qui concerne la **mobilité** : suspension des transports scolaires par le Sytral, transport à la demande arrêté également (le PIMMS d'Amplepuis a cessé son activité). La voiture en auto-partage à Tarare n'est en plus en service.

.....

• Toute personne réquisitionnée et qui sera amenée à se déplacer au siège ou sur un autre site de la COR, devra avoir en mains son attestation de déplacement dérogatoire, signée du DGS.

.....

Suivi du PCA : le Comité de Direction continuera à se réunir les mardis matins en visio-conférence.

.....



Pour rappel numéro accueil : **04 74 05 06 60**

Dans la mesure du possible les appels sont basculés sur les portables des agents.



www.ouestrhodanien.fr pour toutes les actualités

